

10 mars 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de l'émission télévisée "Le Grand Débat" de TF1 sur le bilan du septennat et son programme pour l'élection présidentielle, Paris, Maison de Radio-France, mardi 10 mars 1981

J.M. CAVADA.- Conformément à la tradition de cette émission, monsieur le Président, il n'y a pas de présentation, nous ne ferons certainement pas ce soir le tour de tout ce que vous aurez à dire durant cette campagne en critiques ou en exposés pour votre programme futur. Cependant nous avons beaucoup de questions à vous poser sur les institutions et la démocratie en France, ce que vous en avez fait après sept ans d'exercice sur les attaques dont vous êtes - tant à l'exercice du pouvoir ou à-titre personnel - l'objet, et puis aussi ce que vous projetez notamment pour les questions très sérieuses que sont le chômage et l'emploi dans ce pays. Voilà exactement la teneur de cet entretien que nous aurons avec vous si vous nous le permettez.

J.M. CAVADA.- Première question tout de suite : dans votre déclaration de candidature, vous dites en résumé : "c'est moi ou la décadence". Le premier à avoir employé cette formule, c'est le général de GAULLE, c'était en 1965 et nous sommes frappés que cet aveu revienne aujourd'hui en 1981. Est-ce que ça n'est pas d'une certaine manière l'échec de l'ouverture ou en tous cas son aveu ?

- Le PRESIDENT.- Un mot d'abord sur ma participation à ce débat. Je suis encore Président de la République en exercice. La campagne électorale n'est pas ouverte. Elle sera officiellement ouverte au début d'avril. Néanmoins, j'ai annoncé mon intention de participer à une campagne d'explication et d'information. Je crois d'ailleurs que c'est sans précédent qu'un Président de la République en exercice en France ou ailleurs vienne dans un studio pour participer à une telle rencontre d'information et d'explication. Je souhaite, pendant toute la campagne à venir, m'écarter autant que possible du langage politique convenu : c'est un langage codé pour initiés qui intéresse quelques-uns et que l'opinion publique, qui nous écoute, a du mal à comprendre et à suivre. Je souhaite donc des choses très simples, très claires, et d'ailleurs tout à l'heure, sur les questions économiques et sociales, si vous me le permettez, je ferai même usage d'un tableau pour écrire quelques chiffres. Je souhaite enfin que cette campagne soit l'occasion d'un progrès pour la France, c'est-à-dire que cette campagne, au lieu d'être un affrontement pour la lutte pour le pouvoir, soit l'occasion pour l'opinion publique, qui va trancher, de mieux connaître les problèmes réels de la France, de mieux connaître les propositions des uns et des autres et de sortir de cette campagne mieux informée, mieux éclairée et donc d'être à même de soutenir et d'approuver la politique qui sera finalement après cette campagne, celle de la France.

` Réponse ` Alors, première question, vous me dites j'ai dit : moi ou la décadence. Pas tout à fait.

- J.M. CAVADA.- Résumé, oui. C'est résumé.

- LE PRESIDENT.- Pas tout à fait. Non. J'ai analysé la situation politique de la France. D'abord, quand je dis moi, je ne veux pas dire moi, personne physique. Je veux dire, simplement, -compte tenu de la place que j'occupe dans la politique française. Et j'ai analysé la situation politique de la France devant les téléspectateurs. Qu'est-ce que j'ai dit. C'est que du côté de l'opposition, il n'y a pas à l'heure actuelle, d'alternative organisée pour être crédible. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'alliance politique organisée permettant de dire voilà la manière dont sera gouvernée la France.

Il y avait jusqu'en 1978 le Programme commun, c'était un programme commun avec des signatures et avec l'intention de gouverner ensemble pour l'appliquer. Et puis ce programme, comme vous le savez, a été répudié par ses auteurs et il n'y a plus à l'heure actuelle, d'alternative politique organisée. Il y a par contre un scénario politique qu'on propose aux Français. Ce scénario, qu'est-ce que c'est, c'est de dire, nous ne vous dirons pas ce que nous ferons au lendemain de l'élection, et naturellement, je répondrai à toutes vos questions sur tous les lendemains de l'élection dans tous les domaines. Nous ne vous dirons pas ce que nous ferons, nous ne ferons qu'une chose qui sera de dissoudre l'Assemblée nationale. Il y aura donc une deuxième vague d'élections. Mais vous savez très bien quel est le système électoral en France, c'est le système majoritaire. Il ne pourrait pas être changé brusquement, pour des motifs de circonstances, entre l'élection présidentielle et l'élection législative : ce serait un trucage politique. C'est donc la loi actuelle, majoritaire. Vous savez très bien que dans ce scrutin majoritaire, si les communistes se maintiennent au second tour, ils empêchent l'élection de la plupart des députés socialistes. On le sait très bien. Donc, il y aura la nécessité d'une négociation avec le parti communiste, où il posera ses conditions, et ces conditions seront celles du partage des responsabilités. Donc, il n'y a pas, ai-je dit, dans l'opposition, à l'heure actuelle, d'alternative de gouvernement crédible. Et dans la majorité, j'ai simplement indiqué qu'à l'heure actuelle, toutes les indications disponibles montraient que j'étais le seul à pouvoir l'emporter sur l'opposition. Voilà ce que j'ai dit.\

P. DUHAMEL.- Les indications, pour vous, monsieur le Président, ce sont les sondages ?

- LE PRESIDENT.- Eh bien, on ne dispose pas d'autres indications. Les sondages, il ne faut jamais les prendre à la virgule près, vous le savez très bien, d'autant plus qu'ils ont des valeurs scientifiques extrêmement variables, ils donnent des ordres de grandeurs et des tendances. Et je dirai que tous ceux qui nous écoutent savent très bien, savent très bien, que je suis le seul à l'heure actuelle à pouvoir l'emporter contre l'opposition.\

J.M. CAVADA.- On peut quand même imaginer une autre hypothèse : supposons que M. DEBRE ou M. CHIRAC arrivent l'un ou l'autre, et ce n'est pas à moi d'en statuer, devant vous et que vous soyez, si je puis dire, en troisième position, dans ce cas-là, vous votez pour qui ?

LE PRESIDENT.- Alors je vous réponds. D'abord, sur cette question des deux tours, on dit des choses tout-à-fait inexactes. Et on parle, j'entends dire cela souvent, de désistement. On parle par analogie avec les scrutins locaux. Vous savez que dans le système à deux tours français, les candidats peuvent se maintenir au deuxième tour. Ils ne sont pas éliminés. Et donc, traditionnellement, dans des élections cantonales ou d'arrondissement, quelqu'un peut se maintenir au deuxième tour. Ce qu'on appelle le désistement, c'est le fait qu'il décide de ne pas se maintenir et il indique alors aux gens qui auraient voté pour lui : vous auriez pu voter pour moi si je reste, mais comme je me retire, je vous demande de voter pour un tel. Or, dans l'élection présidentielle, il n'y a pas désistement, il y a élimination, c'est-à-dire qu'il ne reste au second tour, que deux candidats, et donc ces Français qui connaîtront ces deux candidats, car si c'est le candidat de l'opposition `François MITTERRAND` que l'on connaît, c'est le record du monde de durée de candidature à la présidence de la République. Seize ans depuis 1965. Les Français le connaissent très bien. Et si c'est moi-même, ou si c'est un autre, qui a été Premier ministre, les Français les connaissent, ils les jugeront donc d'eux-mêmes. Il n'y aura donc pas désistement, il y aura le choix des Françaises et des Français auxquels le pouvoir est rendu au moment de l'élection présidentielle & il y aura leur choix, ils choisiront l'un ou l'autre.\

`Réponse` Alors vous me posez la question de savoir...

- J.M. CAVADA.- Oui. Il y a deux cas de figures : Monsieur...

- LE PRESIDENT.- Il y a beaucoup de cas de figures.

- J.M. CAVADA.- Oui, alors disons, il y a deux blocs possibles. Dans le cas d'un duel M.

MITTERRAND - M. MARCHAIS, pour qui votez-vous, et deuxième cas de figure, M. DEBRE - M. CHIRAC, pour qui votez-vous ou recommandez-vous à voter ?

- LE PRESIDENT.- Alors, je vous dirai d'abord, il faut répondre clairement à ces questions. Et c'est ce que j'appelais tout à l'heure l'obscurité du langage politique. Comment les Français de

base qui travaillent, qui ont des occupations, qui ont des soucis et auxquels on demande de faire un choix simple, parce que eux feront un choix simple, il faut naturellement que les grands dirigeants politiques aient au moins la simplicité que l'on demande aux électeurs d'avoir. Donc, il faut répondre à cette question.

- Première hypothèse : il res\

P. DUHAMEL.- Autre scénario, monsieur le Président : vous seriez devancé dans la majorité, au premier tour, par M. CHIRAC ou M. DEBRE qui se retrouveraient, par exemple, face à M. MITTERRAND, alors... LE PRESIDENT.- Si le candidat était M. CHIRAC ou M. DEBRE face à M. MITTERRAND, je voterais pour M. CHIRAC ou pour M. DEBRE. Mais pourquoi ? M. CHIRAC a été mon Premier ministre pendant la première partie de mon septennat, il était toutes les semaines assis en face de moi, au Conseil des ministres de l'Elysée, et M. MITTERRAND, au contraire, est depuis 1958, l'adversaire déclaré de la Cinquième République, je l'ai vu, comme tout jeune député, se dresser à son banc pendant la séance historique où nous avons accueilli pour la première fois, à l'Assemblée nationale, le Général de GAULLE, que j'ai revu en 1968 au moment de Charletty, dont les images peuvent encore être diffusées, s'élever, j'allais presque dire s'insurger, contre le pouvoir tel qu'il était exercé par le Général de GAULLE. Mon choix est tout fait. Quant à M. DEBRE, lorsque je suis entré dans la vie politique, c'est dans son Gouvernement que je suis entré pour la première fois, donc entre M. DEBRE et M. MITTERRAND, je voterais pour M. DEBRE.\

J.M. CAVADA.- Alors, il y a, dans votre déclaration de candidature, un certain goût, une certaine volonté de vouloir apporter, disons, du neuf, de faire neuf, si je puis dire. Vous avez dit vous-même ce n'est pas un septennat de plus que je vous propose ou vous demande, je veux faire un septennat nouveau. Au chapitre des institutions, qu'est-ce que ça veut dire ?

- LE PRESIDENT.- Pour un septennat nouveau parce que, je pense que tout le monde le comprend, j'ai rempli ma tâche pendant sept ans, du mieux que j'ai pu, nous en parlerons, dans une période qui était très difficile, puisqu'elle restera dans l'histoire comme l'une des grandes crises, quand nos enfants, petits-enfants apprendront l'histoire, si on leur apprend encore, ce que j'espère, je suis même bien décidé à ce qu'on le fasse, ce sera une des périodes de grande crise et on verra comment la France a fait face au-cours de cette crise. Donc, c'est un septennat qui s'achèvera à sa date d'expiration normale, le pouvoir républicain est rendu aux Français. Et je vous dirai, dans mon cœur, dans mon esprit, je le rends aux Français. Alors, ce sera donc, en tout -état de cause, un septennat nouveau.

- Je ne suis pas partisan du bouleversement perpétuel de nos institutions. Nous avons changé de constitution vingt cinq fois, vous le savez, je suis partisan de l'évolution réfléchie de nos institutions et je proposerai une réflexion sur la rénovation républicaine, c'est-à-dire qu'un certain nombre de sujets soient mis à l'ordre du jour et que l'on réfléchisse à la solution à apporter à ces problèmes. Je vous les cite : par exemple, regroupement des dates des élections : nous vivons dans une instabilité politique perpétuelle, les cantonales sont le troisième tour des sénatoriales qui sont la revanche des législatives : on ne peut pas travailler dans ces conditions-là. Donc regroupement, par exemple, en deux échéances, des échéances électorales principales, naturellement, par consensus, accord, avec les institutions concernées.\

`Réponse` Deuxième exemple : le cumul des mandats. Je suis partisan d'un travail actif du Parlement et de la représentation nationale. D'ailleurs, quelques exemples : en 1974, c'est moi qui ai introduit les questions d'actualité qui sont le moment le plus vivant de la vie parlementaire à l'heure actuelle, qui ai créé la saisine du Conseil constitutionnel par les parlementaires et vous avez vu que les parlementaires de l'opposition, parfois aussi de la majorité, saisissent le Conseil constitutionnel pour faire examiner la constitutionnalité de certaines lois. Et dans le cas du Sénat, nous avons organisé trois fois pendant mon septennat des débats de politique générale suivis de vote, ce qui n'avait jamais eu lieu auparavant.

- Je suis donc partisan de développer et d'affirmer le rôle du Parlement et dans le choix des ministres, vous avez vu que c'est ainsi que nous avons procédé quand nous avons nommé un nouveau ministre de la Défense, qui était M. LE THEULE, c'était le rapporteur du budget de la Défense à l'Assemblée & les deux ministres chargés de l'Economie, M. MONODY et M. DADON

DÉFENSE À L'ASSEMBLÉE DES DEUX MINISTRES CHARGÉS DE L'ÉCONOMIE, M. MONORI ET M. PAPON, sont les rapporteurs du budget à l'Assemblée nationale et au Sénat. Quant nous avons nommé, à la suite du décès douloureux de M. SEGARD, un secrétaire d'Etat aux PTT, c'était le rapporteur parlementaire du budget des PTT, donc je suis partisan de développer le rôle, la compétence, la spécialisation de l'Assemblée, d'où le problème du cumul des mandats, et je suis partisan de limiter à deux l'exercice possible des mandats électifs, et c'est très bien...)

J. LEFEVRE.- Est-ce que, monsieur Valéry GISCARD D'ESTAING, est-ce que vous aurez recours au référendum, car durant ce septennat vous n'y avez pas eu recours, alors que c'est une possibilité effectivement de prendre l'opinion, de prendre le pouls de la nation sur des points importants et constitutionnels.

- LE PRESIDENT.- Monsieur LEFEVRE j'ai toujours eu l'intention d'avoir recours au référendum. Mais j'ai toujours pensé qu'il fallait utiliser le référendum pour un sujet qui soit adapté à la technique du référendum. Vous savez que dans notre constitution à l'heure actuelle, on ne peut faire de référendum que sur deux sujets : l'organisation des pouvoirs publics et l'approbation d'un traité international. J'entends dire souvent, on devrait faire un référendum sur la peine de mort ou un référendum sur l'énergie nucléaire, notre constitution ne nous le permet pas. Je suis partisan d'un usage du référendum que j'appelle le référendum à la Suisse, c'est-à-dire un référendum dans lequel le chef de l'Etat ne s'engage pas, il peut indiquer une préférence s'il le souhaite, il ne lie pas son sort au résultat du référendum, et où on demande aux Françaises et aux Français leur avis sur une question importante qui les concerne. Dans ce que je viens de vous dire, il peut y avoir des sujets de référendum, et par exemple on peut imaginer que le cumul des mandats est une question qui soit traitée le moment venu par référendum.

- P. DUHAMEL.- C'est ce que vous proposeriez si vous êtes élu ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que je le proposerai, avec l'idée suivante, c'est que si les Français s'intéressent à ce genre de référendum, il faudra à ce moment là ouvrir le débat sur la réforme de la constitution permettant d'utiliser plus largement le référendum. Mais je dis attention, parce qu'il ne faut pas non plus que le référendum affaiblisse les pouvoirs du Parlement à l'excès.)
`Réponse` Dernier sujet, la durée du mandat présidentiel. Je proposerai une réflexion de rénovation républicaine sur la durée de ce mandat et sur le renouvellement de ce mandat. C'est une question très difficile, il faut se garder des réponses improvisées, je vous en donne une indication, nous avons actuellement sept ans renouvelables indéfiniment. Je vous dis tout de suite que si je suis élu, je ne le renouvellerai plus, je ne serai plus candidat à aucune élection, ce sera la dernière élection de ma vie, et donc, aussitôt après l'élection, il faudra songer à rechercher à choisir le futur Président de la République.

- J. LEFEVRE.- Puisque nous sommes sur ce sujet, est-ce que vous ne trouvez pas quand même que 14 ans c'est long, monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Oui mais il faut faire attention, si on raccourcit le mandat, on présidentialise le régime. Voyez déjà l'importance de l'élection présidentielle, cela fait deux ans en réalité qu'elle domine la vie politique du pays. Supposez que le mandat soit de 5 ans, on va aboutir à une situation où tout le monde centrera toute la vie politique sur l'élection du Président et sa réélection, et donc on présidentialise le régime & d'autre-part, il faut savoir s'il y aura souvent des présidents réélus, ce n'est pas sûr, et à ce moment là si vous avez un mandat court, ce sera une succession de présidents de la République, donc cela mérite la réflexion, et j'appellerai à cette réflexion, je le ferai d'autant plus facilement que je serai en ce qui me concerne totalement désintéressé. Si je devais exprimer une préférence, je vous dirais que je rejoins celle d'un parti politique qui a réfléchi à ce problème, on peut imaginer que six ans renouvelables une fois, soit par exemple une bonne formule, je ne suis pas partisan de cinq ans, parce que ça coïncide avec le mandat législatif, et à ce moment là on serait dans le régime présidentiel.)

J. LEFEVRE.- Vous pensez qu'un Président qui n'a plus le souci de sa réélection est un autre président que celui qui a le souci de son second mandat ?

- LE PRESIDENT.- Il faut faire attention, je ne suis pas pour la solution mexicaine, la solution mexicaine que vous connaissez, c'est un mandat non renouvelable. Je crois au contraire qu'il faut toujours avoir l'idée que l'on aura une rencontre avec le corps électoral. Vous savez que la règle,

on dit toujours ça, ce qu'il y a de plus difficile c'est la réélection, c'est la première réélection. Donc je crois que c'est très bon pour un Président qu'il se dise j'aurai à rendre compte, rendre compte devant les électeurs de ce que j'ai fait. Une fois qu'il a été réélu une fois, il a subi deux verdicts du suffrage universel, et donc à ce moment là il n'est pas en effet nécessaire, même psychologiquement pour lui de se préparer pour un troisième, donc limitation à deux.\

J.C. BOURRET.- Monsieur le Président, si vous êtes réélu pour sept ans, est-ce que vous songerez, puisque vous venez de nous révéler ce soir que vous ne pensiez pas à un troisième mandat, est-ce que vous songez éventuellement à un dauphin ?

- LE PRESIDENT.- Sûrement pas. Le Président de la République n'a sûrement pas à désigner un successeur. Par contre il y a pour moi un problème important, vous m'avez interrompu tout à l'heure, dans le cumul des mandats, j'ai l'idée d'encourager par tous les moyens possibles un renouvellement et un rajeunissement du personnel politique français, et il faut donc que ce personnel se renouvelle davantage. Vous voyez bien que c'est toujours les mêmes. Et à cet égard il faut que les femmes participent plus activement à la vie politique et il faut des personnalités nouvelles. Or je vous signale M. BOURRET, regardez les deux Premiers ministres que j'ai nommés. J'ai nommé Jacques CHIRAC en 74 `1974`, c'était le plus jeune Premier ministre jamais nommé, j'ai nommé ensuite Raymond BARRE, il était à l'époque pratiquement inconnu & les personnages les plus célèbres de la vie politique française à l'heure actuelle, par exemple Simone VEIL, c'est moi qui l'ai nommée ministre, Monique PELLETIER c'est moi qui l'ai nommée ministre, Alice SAUNIER-SEITE, elle était inconnue. Donc vous voyez bien qu'il y a eu cet effort et dans ma campagne `campagne électorale` d'ailleurs je serai entouré, vous l'avez vu, d'hommes et de femmes, qui représentent ce rajeunissement de la politique française. J'ai suivi le débat, mais je reviens à la question du rôle des femmes dans la vie nationale, parce que ça a été un des grands thèmes de mon septennat. J'en parlerai tout à l'heure. J'ai été frappé de voir que dans vos grands débats on n'en parle pas. Les femmes représentent 55 % de la population de la France, les femmes françaises ont une capacité particulière dans beaucoup de domaines et on n'en parle pas, et d'ailleurs il n'y en a pas parmi vous.\

Y. MOUROUSI.- Monsieur le Président, vous avez dit j'ai nommé Jacques CHIRAC, vous regrettez d'avoir nommé Jacques CHIRAC Premier ministre ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas éprouvé de regrets ou indiqué des regrets, je suis responsable de l'ensemble des décisions que j'ai prises pendant mon septennat. J'ai dit d'ailleurs, je dirai les motifs et les circonstances de toutes les décisions importantes que j'ai prises, si vous avez des questions à poser, je répondrai.\

P. DUHAMEL.- Monsieur le Président, oui, j'ai retenu ce que vous disiez tout à l'heure sur le référendum et la rénovation républicaine à propos du référendum. Vous avez indiqué que vous n'engageriez pas comme l'avait fait le général de GAULLE votre autorité, est-ce qu'on ne va pas vous reprocher de vous éloigner du style gaullien sur-le-plan des institutions ?

- LE PRESIDENT.- Ecoutez s'il fallait répondre à tous les reproches, on aurait une politique à l'heure actuelle totalement incohérente. Je suis le début de cette campagne présidentielle `campagne électorale` et il y a un programme commun de tous les candidats, vous l'avez vu, ce programme commun, c'est la critique du Président de la République, le seul programme à l'heure actuelle c'est la critique du Président de la République, ça n'est pas un programme très constructif, parce que comme l'objet de ceux qui sont liés par ce programme commun, c'est le départ de l'actuel Président de la République, s'ils obtenaient ce résultat, le lendemain il faudrait tout de même gouverner la France. Et ce qui intéresse les Français c'est de savoir comment ils seront gouvernés et non pas quel est le sort qui serait, dans cette hypothèse, celui du Président de la République. Donc moi ce qui m'intéresse, ce qui me préoccupe c'est la manière dont nous devons faire face au problème d'avenir de la France et quelles attitudes prendre à cet égard.\

J.M. CAVADA.- Alors justement du point de vue de l'assise politique, si je puis me permettre cette expression, comment pensez-vous pouvoir gouverner, avec quelle majorité, si vous êtes réélu dans la mesure où le candidat issu du RPR, M. CHIRAC pour ne pas le nommer, mène une campagne très dure contre vous qui peut tout de même laisser des séquelles, et si vous envisagez

d'élargir la majorité, vers qui et comment ?

- LE PRESIDENT.- Alors il y a deux questions. Première question si je suis élu, je ne dissoudrai pas l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale a été élue de manière régulière en mars 1978 dans des conditions parfaitement démocratiques, je souhaite qu'elle aille au terme de son mandat. D'ailleurs vous avez pu observer que pendant les sept ans de mon septennat toutes les élections ont eu lieu à leur date, toutes les élections, qu'il n'y a eu ni dissolution, ni motion de censure.

- J.M. CAVADA.- Vous dites pas d'élection `législative` avant 83 `1983` donc ?

- LE PRESIDENT.- Alors je dis que je ne dissoudrai pas l'Assemblée nationale, sauf accident politique survenant ultérieurement, mon intention est de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale.

`Réponse` J'ai toujours pensé qu'il fallait distinguer dans notre vie politique le rôle des partis d'une-part, le rôle des institutions de l'autre. Sur les partis, sachez que je ne nie en aucune manière l'utilité des partis politiques dans une démocratie, il n'y a pas de démocratie sans partis.

- J.M. CAVADA.- Vous les avez vivement critiqués tout de même.

- LE PRESIDENT.- Non j'ai critiqué l'attitude de certains partis, c'est tout à fait différent. Le rôle des partis, d'ailleurs il est dans notre constitution, article 4, on dit les partis concourent à l'expression du suffrage, c'est-à-dire qu'ils organisent en somme l'expression des suffrages politiques des Français dans les grandes circonstances. Par contre ils ne doivent pas agir, intervenir dans la vie propre des institutions, par exemple à l'Assemblée nationale, ce sont les groupes parlementaires qui comptent, il n'y a pas de président, leurs bureaux, et non pas les partis qui du dehors, comme c'est le cas, vous le savez, chez nos voisins Italiens, par exemple, dictent leurs lois aux parlementaires ou aux groupes parlementaires. Et j'ai observé que pendant tout mon septennat, c'est-à-dire pendant les deux Gouvernements successifs de M. CHIRAC et de M. BARRE, l'Assemblée nationale a toujours eu une majorité, toujours. Le dernier budget a été voté au mois de décembre dernier, et il a été voté sans aucune question de confiance, aucune contrainte par 273 voix, qui étaient les voix de la majorité, donc jusqu'au bout nous avons eu une majorité, nous avons fait voter des lois difficiles, des lois comme vous le savez sur l'abaissement de l'âge électoral, un certain nombre de lois sociales, la loi sur les handicapés, enfin beaucoup de lois, nous avons toujours eu une majorité. Et je considère qu'il y a à l'Assemblée nationale une majorité, c'est la raison pour laquelle je ne la dissoudrai pas. Bien entendu il faut faire fonctionner cette majorité mieux qu'elle n'a fonctionné dans les dernières années, sous la pression des états-majors de partis, parce qu'elle fonctionnait, mais les états-majors de partis critiquaient la politique parlementaire, ça créait une situation de confusion incompréhensible, les gens votaient les textes, et en même temps on condamnait plus ou moins l'action du Gouvernement. Il faut donc qu'il y ait un contrat de majorité, et il faut que ce contrat de majorité soit formé au moment de la constitution du Gouvernement qui suivra l'élection présidentielle.

- Je vous rappelle simplement d'un mot que la majorité, ce n'est pas la majorité d'avant, c'est la majorité qui se formera le 10 mai prochain lorsque un peu plus de 50 % des Françaises et des Français éliront un Président de la République. C'est à ce moment les Françaises et les Français qui constitueront cette majorité, et je souhaite, et je crois d'ailleurs qu'elle sera semblable à la majorité actuelle.

J.M. CAVADA.- Nous nous adressons à des gens qui ont besoin de réfléchir en profondeur et peut-être aussi de façon concrète, car leur responsabilité va être importante. Est-ce que je me trompe en comprenant que vous dites il y aura une majorité qui se dégagera sur le nom du Président élu et il peut y avoir marginalement et même un peu plus en profondeur des gens qui seront tentés de rejoindre cette majorité pour accomplir le programme proposé par le candidat, c'est cela ?

- LE PRESIDENT.- Oui je le pense aussi.

- J.M. CAVADA.- Et jusqu'où ça peut aller en France dans votre cas de figure à vous ?

- LE PRESIDENT.- Non, actuellement, ce sont des individus, ce ne sont pas des formations politiques `partis politiques`, j'ai toujours été contre la débauche des formations politiques je crois qu'il y a un problème de l'évolution des formations politiques de l'opposition, je ne vais pas entrer dans ce débat qui n'est pas le mien, mais dans la circonstance la majorité en en connaît

entrer dans ce débat qui n'est pas le mien, mais dans la circonstance, la majorité on en connaît les contours généraux, c'est la majorité telle qu'elle existe à l'heure actuelle à l'Assemblée nationale, et telle que je souhaite qu'elle s'élargisse à l'occasion de l'élection présidentielle.\

P. DUHAMEL.- Est-ce que vous posez des conditions à une ouverture, à un élargissement nouveau par exemple sur la loi électorale ou sur un autre sujet ?

- LE PRESIDENT.- Non il n'y a pas de conditions, tout ceci doit être discuté, examiné de bonne foi.

- J.M. CAVADA.- Vous envisagez de réformer le mode de scrutin ?

- LE PRESIDENT.- Non, non ce n'est pas un sujet actuel. Ce n'est pas un sujet actuel, le scrutin d'arrondissement correspond au tempérament des Français, il a d'ailleurs été proposé par les différents dirigeants politiques, je me souviens très bien que lorsque j'étais jeune fonctionnaire, d'ailleurs, c'est le ministre de l'Intérieur du Gouvernement MENDES-FRANCE, qui était à l'époque M. MITTERRAND, qui a proposé le rétablissement du scrutin d'arrondissement, je m'en souviens fort bien, ensuite c'est le général de GAULLE qui l'a réalisé, donc c'est une loi qui correspond au tempérament des Français. La question est de savoir s'il est possible ou non, d'y introduire un certain élément de proportionnalité de façon à ce que des fractions minoritaires, mais cependant significatives de la vie française puissent être représentées. Mais je vous le dirai, ce n'est pas un débat actuel.\

J.M. CAVADA.- Nous sommes ensemble depuis vingt-quatre minutes, je voudrais maintenant qu'on essaie d'aborder le problème des critiques qui sont faites à l'exercice de votre pouvoir et qui, accessoirement, vous sont adressées personnellement.

- LE PRESIDENT.- Bien volontiers, mais avant je voudrais situer quelque chose de tout à fait clair dans la campagne. C'est que ma campagne `campagne électorale` ne s'adresse pas et ne concerne pas les autres candidats. Chacun a le droit d'être candidat. Je ne critique personne d'être candidat, cette élection est faite pour cela. Et donc ma campagne sera dirigée vers les Français, pour tâcher de leur expliquer ce que j'ai fait, ce que je propose que nous fassions, elle ne sera pas dirigée contre les autres candidats, je ne m'occuperai pas des autres candidats pendant ma campagne. Que chacun propose son programme, que chacun expose ses intentions, au lieu de se tourner les uns vers les autres dans une atmosphère qui n'est pas celle que j'entends donner à cette campagne.

- P. DUHAMEL.- Quand votre ancien Premier ministre `Jacques CHIRAC` donc, si je vous comprends bien, vous critique en utilisant même, c'était le cas hier au soir, le mot "honte" sur la façon dont la diplomatie ou la politique est menée, vous dites au fond c'est son droit, il mène son jeu et sa chance, c'est ça.

- LE PRESIDENT.- Je ne dis rien de la sorte, je dis que je ne m'occuperai pas des autres candidats, et même si ça doit me faire du tort, je m'en tiendrai strictement à ce trait.

- P. DUHAMEL.- Mais vous pensez vraiment, monsieur le Président, pouvoir recoller les morceaux d'une majorité après deux mois, c'est ce que nous disons depuis tout à l'heure, de campagne aussi virulente que celle que nous observons depuis quelques jours, hier soir encore ?

- LE PRESIDENT.- Bon, d'accord, vous observez d'abord ce soir, est-ce que je fais une campagne virulente, monsieur DUHAMEL ?

- P. DUHAMEL.- Non, pas ce soir...

- LE PRESIDENT.- ... Si je suis élu, comme il se trouve que c'est moi qui serai à l'origine de cette majorité, je n'aurai rien fait précisément pour la briser. C'est pour ça que, même si c'est contraire à mon intérêt, je n'entrerai dans aucune querelle avec les opposants.\

Y. MOUROUSI.- Vous accepteriez des débats face à d'autres candidats ?

- LE PRESIDENT.- Vous voulez dire avant le premier tour ?

- Y. MOUROUSI.- Oui, avant le premier tour, ou entre les deux tours, à quel moment ?

- LE PRESIDENT.- Oui, entre les deux tours, je l'avais fait, vous vous en souvenez, en 1974, cela me paraît assez naturel, il reste deux personnes, je crois plutôt que de s'exprimer dans des soliloques, il vaut mieux qu'ils se rencontrent et qu'ils aient un débat devant l'opinion. Par contre, avant le premier tour, je trouve que des débats entre les candidats n'ont pas de sens.

- P. DUHAMEL.- Pour terminer sur la majorité, monsieur le Président, vous considérez donc que

jusqu'à présent, rien d'irréparable n'a été fait ?

- LE PRESIDENT.- Rien d'irréparable n'a été fait de mon fait et ne le sera.\

J.M. CAVADA.- Alors, un des thèmes dominants des reproches qui vous sont adressés par la presse française depuis quelques mois, il y a même eu pendant quelques semaines la presse étrangère, c'est que vous auriez concentré les pouvoirs entre vos mains, en y ajoutant, si je puis dire, un style de décision personnelle, c'est ce qu'on a appelé la "monarchie giscardienne", j'aimerais savoir ce que vous répondez à ces critiques.

- LE PRESIDENT.- Ces critiques n'ont évidemment aucun fondement. J'ai exercé les pouvoirs tels qu'ils m'ont été conférés par la Constitution, je n'ai modifié les textes, vous le savez, je le rappelais tout à l'heure, que dans le sens d'un approfondissement de certaines compétences parlementaires, je n'ai pris aucune décision qui n'ait été prise dans-le-cadre strict de mes attributions. Néanmoins, ce débat est significatif. Parce que qu'est-ce que cela veut dire ? Il est parfaitement clair que, je veux dire tous les Français qui nous écoutent le savent, parce que qu'est-ce que c'est qu'une monarchie, c'est la transmission héréditaire du pouvoir. Qu'est-ce que je fais actuellement derrière ce pupitre, je suis candidat à une élection au suffrage universel. Donc cette critique est évidemment absurde.

- Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il y a toujours, en France, des hommes, des groupes, qui souhaitent que la France ait un pouvoir faible, et qui, chaque fois qu'ils voient que le pouvoir est exercé, pas du tout d'une façon abusive, personne ne peut me reprocher aucun abus, mais simplement est exercé dans-le-cadre des institutions, ils cherchent à affaiblir ce pouvoir. Ils l'ont fait avec de GAULLE, c'est un orgue de Barbarie, c'est une boîte à musique, le même air revient tous les sept ans, rappelez-vous les articles et libelles concernant la soi-disant monarchie du temps du Général de GAULLE, ce sont les mêmes mots qui ressortent, d'ailleurs je suis même convaincu qu'on doit recopier certains textes, cela évite un effort de création intellectuelle.

- Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que l'on souhaite un pouvoir faible en France... Mais moi je dis aux Français : attention. Parce qu'il y a dans le monde des pouvoirs faibles, il y a des pays qui ont des pouvoirs faibles, même tout près de nous. Vous pouvez faire le tour de nos frontières, et regardez, est-ce que pour faire face aux difficultés de l'époque, aux problèmes de la sécurité, intérieure et extérieure, au problème de cette crise, dont nous parlerons, et qui est une crise mondiale profonde, est-ce qu'il faut avoir un pouvoir faible en France ? En tout cas, je vous le dis, ceux qui veulent un pouvoir faible en France ne doivent pas voter pour moi, parce que j'exercerai, si je suis élu, mes attributions dans l'intégralité de mes responsabilités constitutionnelles, comme je l'ai fait depuis sept ans.\

J. LEFEVRE.- Mais, est-ce qu'inversement, cela veut dire monsieur le Président, que vous estimez que le pouvoir n'est pas assez présidentialisé ? Est-ce que vous pensez aller plus loin, vous avez une réflexion qui vous permette d'aller plus loin ?

- LE PRESIDENT.- Non, à l'expérience non, voyez, je ne pense pas qu'il soit de l'intérêt de la France, qui est un pays complexe, qui est un pays divisé, c'est d'ailleurs un des grands malheurs, et je vous dirai, ce qui rend difficile, et je dirai même pénible, à certains moments, l'exercice de la fonction présidentielle, c'est d'être le président d'un pays divisé, de se rendre dans des villes, des départements où l'on voit des divisions partout, c'est très pénible, il est pénible en France de penser que les grandes manifestations sportives réunissent l'unanimité, ou que les grandes fêtes folkloriques, mais dès que c'est une manifestation de nos institutions, hélas, il y a un cortège contre, il y a des gens qui poussent des cris, etc..., c'est vraiment, pour ceux qui sont au pouvoir, un sentiment qui est extrêmement pénible. Donc c'est un pays divisé. Comme c'est un pays divisé, il ne faut pas d'institutions qui le brutalisent, parce que si elle le brutalisent, elles sautent, rappelez-vous mai 68, et c'est la raison pour laquelle je pense qu'il nous faut des soupapes, et le fait qu'il y ait un système où le Président a beaucoup d'attributions, mais des attributions limitées, où il y a un Gouvernement qu'on peut renverser, car ce qui est extraordinaire dans les critiques actuelles du programme commun anti-présidentiel, c'est qu'on n'explique pas pourquoi aucune motion de censure n'a été votée. On pourrait parfaitement

renverser les gouvernements, pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Si vraiment la politique était mauvaise, je crois qu'elle est bonne, et cette politique n'était pas seulement la mienne, elle était celle des deux Gouvernements successifs, dont j'ai présidé des délibérations, elle était celle des deux majorités successives, qui se sont succédées au Parlement. Et si cette politique était mauvaise, il fallait voter une motion de censure. Donc il faut que nous ayons dans notre dispositif des soupapes. Et je considère qu'un régime présidentiel sans soupapes est à l'heure actuelle, n'est pas souhaitable pour la France.\

J.C. BOURRET.- Alors, nous avons posé la question à M. CHIRAC ici même, monsieur le Président et il a répondu que s'il n'avait pas fait voter la motion de censure en ce qui le concernait, c'était tout simplement parce que vous auriez nommé un autre Premier ministre qui aurait fait exactement la même politique. Alors, on rejoint le problème que l'on a évoqué tout à l'heure, sur la puissance du pouvoir présidentiel.

- LE PRESIDENT.- Il était tout-à-fait ... Je n'ai pas à entrer dans les intentions des uns ou des autres, mais je veux dire, quand on renverse un gouvernement, on ne sait jamais quel sera le gouvernement suivant, et de toute façon, pour avoir une majorité à l'Assemblée nationale, il fallait l'accord des grands groupes, enfin l'accord, ou en tout cas le soutien pour faire voter la moindre loi. Donc, si un des grands groupes de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire un groupe `RPR` qui, dans la majorité, avait plus de cent voix, et a fortiori plus de cent cinquante voix, était décidé à s'opposer à une politique, cette politique ne pouvait pas avoir lieu.\

Y. MOUROUSI.- Monsieur le Président de la République, lutter contre un pouvoir faible, refuser un pouvoir faible, cela doit-il s'accompagner de l'imposition d'un nouveau protocole, d'une mise en valeur de votre famille dans les cérémonies officielles, n'est-ce pas là une marque d'un certain style monarchiste ?

- LE PRESIDENT.- Parce que vous croyez ces balivernes, Monsieur MOUROUSI ? Voulez-vous me citer un exemple, pouvez-vous citer un exemple concret de points sur lesquels j'aurais modifié les pratiques antérieures ? Je l'attends.

- Y. MOUROUSI.- L'accueil du souverain pontife `JEAN-PAUL II` sur les Champs Elysées, en présence de Mme GISCARD D'ESTAING...

- LE PRESIDENT.- Et alors ?

- Y. MOUROUSI.- C'est un reproche qui vous est fait, monsieur le Président. La presse étrangère le remarque quelquefois.\

J.M. CAVADA.- Oui, ou bien le fait, à tort ou à raison, et on n'a pas de sentiment là-dessus, mais c'est très intéressant de connaître votre réflexion, par exemple votre famille vous accompagnait en Chine, par exemple, "on" a écrit, je l'ai lu de mes propres yeux lu, que, lorsqu'on est invité à votre table, ce qui n'a d'ailleurs d'importance que pour vingt-cinq Français ou vingt-cinq étrangers naturellement, mais c'est écrit, il faut dire oui ou non, eh bien on vous sert après les personnes, on vous sert avant les personnes qui sont invitées. Alors, tout ça, dites-nous si c'est vrai, si c'est faux et comment.

- LE PRESIDENT.- D'abord, tout ceci, vous vous en rendez compte, tout ceci est ridicule, pour commencer. Ensuite c'est faux. Et subsidiairement, c'est indigne, car les règles que j'ai respectées, c'étaient exactement les règles de mes prédécesseurs. Je me souviens encore, je n'avais pas l'habitude de la vie présidentielle, et lorsque je suis arrivé, j'ai dit à ceux qui tiennent l'Elysée de s'en tenir strictement aux règles qui étaient appliquées avant moi. Aucune de ces règles n'a été changée. Concernant le cas de mes enfants, ce n'est pas très glorieux de s'attaquer à des enfants, et ceux qui le font ne doivent pas avoir de très belles âmes. Ils ont été invités, parfois, dans des voyages officiels par les pays qui nous invitaient. Et le dernier chef d'Etat que j'ai reçu en France, qui était le président SADATE est venu avec ses deux filles. J'ai observé que tout le monde trouvait ça très sympathique, et que les grands magazines français ont mis les filles du président SADATE sur leurs couvertures, en disant, regardez comme c'est bien, une famille unie, quel bon exemple. Et nous, quand un de nos enfants est invité par un pays, c'est un scandale, pourquoi ? On raconte qu'ils sont placés protocolairement après les ministres. Trouvez-moi une personne qui en soit le témoin ? Trouvez-moi une personne ? Jamais, jamais.\

`Déjeuner` En même temps, on ne dit pas que nous avons marié nos enfants sans aucun rit

reponse En même temps, on ne dit pas que nous avons marié nos enfants sans qu'on ait donné la moindre cérémonie à l'Elysée, que mes deux fils ont fait leur service militaire dans des régiments, trouvez beaucoup de fils de personnages politiques importants qui ont servi dans des unités de base de l'armée française, citez-m'en beaucoup, donc ceci n'a naturellement aucun fondement. D'ailleurs, j'ai fait étudier par le service de l'Elysée la publication d'un hebdomadaire qui m'avait fait paraître sur la couverture avec une couronne sur la tête. Je peux vous dire d'ailleurs, pour vous distraire, qu'un de mes amis, qui revenait de voyage, a acheté cet hebdomadaire `Le Nouvel Observateur`, et il n'a absolument rien compris, parce qu'il n'a pas une très bonne vue, que le dessin n'était pas très bien fait, et a cru que le personnage qui était sur la couverture était M. MITTERRAND. Pas du tout, c'était moi.

- J'ai fait étudier par les services de l'Elysée toutes les affirmations qu'il y avait, tout est faux, ou en tous cas n'a pas de sens d'un bout à l'autre. Je vous cite un cas : on vous a raconté par exemple qu'à Brégançon, vous me posez ces questions, c'est tellement stupide mais j'y réponds, je recevais sur un fauteuil qui était presque une sorte de trône. Brégançon, j'y ai reçu les députés du Var, les autorités locales, notamment à l'occasion du festival de Brégançon, il n'y a que des chaises, dans la salle à manger il n'y a que des chaises.

- J'ai lu également que par souci de vanité j'imagine, je faisais écrire à la main les menus de l'Elysée £ je vais vous dire pourquoi, c'est par souci d'économie. Quand je suis arrivé, j'ai demandé combien coûtaient les menus, on les faisait imprimer à l'imprimerie nationale, même lorsqu'on était six ou huit à table, on faisait donc composer par une imprimerie un menu £ le menu nous coûtait 250 francs. J'ai dit on va arrêter cette dépense, on ne va pas dépenser 250 francs pour écrire vos plats etc... Et simplement c'est une employée de l'Elysée qui écrit par esprit d'économie les menus à la main. Voilà le niveau, si vous voulez, des attaques de ce genre. Mais là aussi, là aussi, c'est la même chose £ c'est l'idée fondamentale de l'abaissement du pouvoir présidentiel.\

Y. MOUROUSI.- Alors, monsieur le Président, serait-il indigne de poser la question sur les diamants, que beaucoup attendent. Vous avez dit lorsqu'on vous a posé la première fois la question à propos des fameux diamants que vous auriez reçus, vous avez dit "le moment venu, je répondrai". Alors est-ce que vous considérez ce soir que le moment est venu de répondre sur l'affaire des diamants ?

- LE PRESIDENT.- Mais j'aurais répondu à tout moment, il n'y a aucun mystère dans tout ça. Ce qui est indigne, absolument indigne, c'est les campagnes `de presse` qui ont été organisées car il s'agissait de campagnes, et pas du tout d'une -recherche de la vérité. Qu'est-ce qui s'est passé dans ce cas particulier ? D'abord je vous rappelle que le chef de l'Etat centrafricain `Jean Bedel BOKASSA` était au pouvoir avant que je n'ai été élu, il était même au pouvoir depuis huit ans, et c'est de mon temps qu'il est parti £ ce n'est pas moi qui l'ai installé, c'est moi qui l'ai fait partir. Fait partir, lorsqu'on a eu l'accord des principaux chefs d'Etat africains, et de l'opinion publique africaine, pour ne pas imposer de l'extérieur, et par une attitude coloniale le départ de ce chef d'Etat. Il faisait des cadeaux. M'a-t-il fait des cadeaux différents de ceux qu'il faisait aux autres avant ou pendant mon septennat ? Nullement. Ces cadeaux, qu'est-ce que c'était ? Il y a à Bangui deux magasins, l'un produit des objets en ivoire, je ne sais pas si vous connaissez Bangui, et l'autre c'est une taillerie. Et le chef d'Etat centrafricain donnait à ses hôtes des produits de ces deux magasins. En fait, ce n'était pas du tout comme on l'a dit des diamants, c'est-à-dire de grosses pierres, ayant une grande valeur, et qu'on pouvait garder pour soi, ou leur donner je ne sais quelle destination, c'était les produits de la taillerie de Bangui qui sont plutôt utilisables sur un plan de décoration en bijouterie. Il vous faisait ces cadeaux, ces cadeaux qu'est-ce que j'en ai fait, comme c'était d'ailleurs mon devoir, c'est ce que j'ai dit à la télévision, ils sont restés à l'Elysée, je ne m'en suis jamais occupé, et lorsqu'il y a eu un nouveau chef d'Etat centrafricain je lui ai indiqué qu'ils seraient vendus, et que le produit serait versé à des oeuvres centrafricaines.

- P. DUHAMEL.- Ca a été fait ?

- LE PRESIDENT.- Ca a été fait. Le produit a été versé pour l'essentiel à la Croix-Rouge centrafricaine, et le surplus a été versé à trois oeuvres que j'avais eu l'occasion de connaître : une maternité, une pouponnière et une mission.

- P. DUHAMEL.- Et c'est quelque chose d'important ? Cela correspond à une somme importante ? LE PRESIDENT.- Non. Ca correspond à une somme qui est de l'ordre de grandeur des cadeaux moyens que se font les chefs d'Etat. En tous cas, ça figure dans la comptabilité de l'Elysée, tous les d\

Y. MOUROUSI.- Il ne vous reste rien de l'empereur BOKASSA ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ose pas vous dire qu'il n'y a pas dans un grenier de l'Elysée un objet en ivoire qui n'ait été donné parmi les cadeaux africains. D'ailleurs, sur les cadeaux, je n'en parle pas, mais vous auriez toujours remarqué vous-même que leur destination était parfaitement connue. Les chevaux qui m'ont été donnés sont dans les haras nationaux, les cadeaux beaucoup plus beaux, d'ailleurs du roi du Maroc sont dans la salle à manger de Rambouillet, etc... J'en passe. Je leur ai donné, comme mes prédécesseurs, leur destination naturelle.

- Mais ces campagnes étaient indignes. Parce que si on m'avait posé la question, comme vous le faites, j'aurais bien entendu et facilement répondu ce que je vous dis.

- J.M. CAVADA.- Au passage on observe que dans les conférences de presse d'ailleurs, il faut toujours souligner les choses, ça n'a pas été fait.

- LE PRESIDENT.- On ne m'a jamais posé la question, mais c'est tout à fait différent. On m'aurait posé cette question... Tout ceci était dû au fait que comme le chef de l'Etat centrafricain avait été chassé de son trône, il cherchait à se venger. Cherchant à se venger, il recrutait de pauvres diables, il faut bien le dire, pour diffuser ou publier et fabriquer des documents dont le contenu était des affabulations grotesques. Si on m'avait posé des questions précises, comme vous-même, comme on l'a fait d'ailleurs à la télévision, je rends justice à vos confrères, chaque fois à la télévision la question m'a été posée, j'ai répondu.\

`Réponse` Mais ceux qui m'ont attaqué, je ne parle pas des autres journalistes, car la presse française est une presse qui a une défense, mais les journaux qui se sont spécialisés dans les attaques, sachez qu'ils ne m'ont jamais posé une question £ sachez que depuis le début jusqu'à présent, je mets au défi les directeurs, les rédacteurs en chef, les rédacteurs de ces journaux qui m'ont accompagné dans ces voyages, qui sont venus à mes conférences de presse, de dire qu'ils m'ont posé une seule question à ce sujet.

- Ils faisaient pourtant quelque chose qui était très grave, qui était d'attaquer le Président de la République française dans sa dignité £ Président dont ils savaient qu'il avait le droit à tout moment de les faire condamner £ et que c'était par une discipline que je m'étais imposée à moi-même que je ne les poursuivais pas.

- J'avais dit à la télévision que le général de GAULLE a poursuivi 117 fois les journaux pour offense, 117 fois £ le Président POMPIDOU a poursuivi 18 fois les journaux pour offense £ et moi, jamais. Eh bien, j'estime que ces responsables, avant d'accréditer les rumeurs, les balivernes de, je vous le répète, de quelque pauvre diable commandité par un chef d'Etat chassé, auraient pu avoir la décence de poser au Président de la République la question de savoir si lui avait quelque chose à leur dire £ alors naturellement, ils s'attendaient à ce qu'on réponde dans les colonnes de leurs journaux, pour à ce moment-là être maîtres de tout, de la présentation, du titre, du commentaire £ est-ce que j'allais m'abaisser à cela ?

- Mais je le dis, parce qu'il faut que les Français le sachent £ entre le moment où ces attaques ont commencé et aujourd'hui, aucun de ceux qui a écrit à ce sujet ne m'a posé une seule question et je prends à témoin les Françaises et les Français qui ont assisté à ma conférence de presse du 26 juin 1980 en direct £ et j'avais dit "dernière rubrique, les questions diverses, les questions de société" vous étiez d'ailleurs peut-être là £ aucune question à ce sujet £ j'ai vu donc qu'il avait à la fois la bassesse et la lâcheté.\

P. DUHAMEL.- Monsieur le Président, il y a des attaques personnelles contre les chefs d'Etat et les personnalités politiques importantes depuis très longtemps £ on se souvient au moment du Front Populaire, on avait accusé Léon BLUM de dîner dans de la vaisselle d'or. Est-ce que vous pensez qu'il y a des hommes de l'ombre qui orchestrent, ce que vous avez appelé tout à l'heure des campagnes ?

- LE PRESIDENT.- C'est très différent, n'est-ce pas, qu'il y ait des critiques... n'est-ce pas, mais

malheureusement, il y a effectivement des hommes qui, soit par haine, soit à la suite de contacts d'ailleurs singuliers, quand on observe, qui sont ces gens, où ils vont, qui ils rencontrent, essaient d'introduire dans la vie politique des facteurs dégradants et je vous dirai que pour moi c'est une question de principe, d'hygiène morale et en sept ans de présidence ne n'ai attaqué personne. N'oubliez pas que le Président de la République ne sait rien. Je n'ai attaqué personne, parce que j'estime que ce n'est pas à ce niveau que doit se situer le débat politique. Pourquoi y avait-il ces attaques contre moi ? Ces attaques avaient un objectif très simple. Jusqu'à l'élection européenne, peu d'attaques et j'étais le même. Après l'élection européenne, il y a eu un Conseil des ministres et j'ai dit aux ministres, vous allez voir les attaques contre moi vont commencer, parce que comme le prochain enjeu politique c'est l'élection présidentielle, c'est maintenant moi que l'on va attaquer. Et l'idée, c'était en termes de Tour de France, c'était de m'écoeuré, c'était l'idée, de faire en sorte que l'on se sente atteint, que l'on n'ait plus la foi ou l'ardeur de vouloir continuer le combat politique en raison de la bassesse des attaques, c'était ça l'idée, c'était de m'écoeuré, et bien c'était mal me connaître, parce que lorsqu'au contraire j'ai vu ces attaques, et à qui on avait à faire, je me suis dit que je ne laisserais pas la France être gouvernée ou subir l'influence de gens qui portent les cornes noires du chapeau de Basile, c'est-à-dire qui font de la calomnie un instrument du débat politique.

- Y. MOUROUSI.- Vous n'avez jamais été désespéré, jamais été écoeuré, à aucun moment ?

- LE PRESIDENT.- J'ai été blessé, oui et j'ai été écoeuré, non.

J.M. CAVADA.- Nous sommes ensemble depuis un peu plus de 40 minutes et je vous propose maintenant que nous abordions le bilan de votre septennat sur deux ou trois points, parce que tout ne peut pas se discuter en si peu de temps, et il convient de ne pas être superficiels, pour vous, comme pour aucun des candidats que nous recevons, et puis surtout les perspectives, parce que c'est ça qui est important et qu'est-ce que vous proposez si vous êtes réélu ? Alors le point noir de votre septennat, c'est tout de même qu'on est passé de 400000 demandeurs d'emploi en 1974 à 1600000 à peu près actuellement et les perspectives sont d'ailleurs fort sombres, alors l'analyse que vous avez faite, on la connaît, vous l'avez expliquée à plusieurs reprises, ce qui m'intéresse beaucoup, c'est de savoir, si vous êtes réélu, quelles raisons avons-nous de penser que vous avez quelque chose à proposer qui réussira mieux, et particulièrement pour les jeunes ?

- LE PRESIDENT.- Nous allons parler si vous voulez du bilan de ce septennat sous divers aspects, et naturellement le problème du chômage, qu'il faut appeler chômage, est au centre. Il est au centre pour des raisons humaines, pour des raisons sociales, à cause de l'ordre de grandeur considérable du nombre de demandeurs d'emplois en France, et à cause de la situation personnelle de ces demandeurs d'emplois, soit des jeunes qui entrent dans la vie et qui se disent que leur activité, leur talent, ce à quoi ils sont préparés, ne va pas être utilisé, soit des hommes et des femmes plus âgés qui voient tout à coup la vie s'interrompre dans une situation qui est à la fois une situation matérielle difficile, et psychologique difficile, donc c'est un problème central. J'ai dit que j'en ferai l'engagement central de ma campagne `campagne électorale`, et donc vous verrez au fur et à mesure que celle-ci se développera, que j'entrerai de plus en plus dans le fond de ce débat de la situation personnelle de ces demandeurs d'emplois, soit des jeunes qui entrent dans la vie et qui se disent que leur activité et leurs talents, ce à quoi ils sont préparés ne va pas être utilisé, soit des hommes et des femmes plus âgés qui voient tout à coup la vie s'interrompre dans une situation qui est à la fois une situation matérielle difficile et psychologique difficile. Donc c'est un problème central. J'ai dit que j'en ferai l'engagement central de ma campagne et donc, vous verrez, au fur et à mesure que celle-ci se développera que j'entrerai de plus plus dans le fond de ce débat, parce que sur ce sujet, il faut dire la vérité.

`Réponse` Et que ce que j'ai observé jusqu'ici, c'est que les débats qui ont eu lieu n'ont en rien, en rien, fait progresser la question. Car on a voulu faire croire qu'il y a des remèdes-miracles, il n'y en a évidemment pas, parce que s'il y en avait, il y aurait bien un pays au monde qui les auraient appliqués. Il n'y en a pas. Vous savez que dans les pays de l'OCDE, c'est-à-dire les pays industrialisés, il y a à l'heure actuelle 23000000 de chômeurs et que ces 23000000 de

cnomeurs sont dans des pays aussi divers que des pays socialistes, que des pays libéraux, que des pays pratiquant des politiques réactionnaires ou des pays qui pratiquent des politiques progressistes. Donc, il y a un phénomène mondial très grave qui est celui de la crise dans laquelle nous avons vécu. Et à propos de cette crise, et avant d'aborder le problème de l'emploi, je voudrais vous rappeler quelques chiffres qui seront les chiffres de base de ma campagne `campagne électorale`.\

`Réponse` Je ne veux pas me perdre dans des statistiques innombrables, mais il y a quelques chiffres qu'il faut avoir dans la tête, me permettez-vous de les écrire ?

- J.M. CAVADA.- Je vous en prie, puisque le tableau que vous avez souhaité est à votre disposition.

- LE PRESIDENT.- Simplement quelques chiffres, parce que, une crise n'est-ce pas, comme celle dans laquelle nous vivons depuis 1973. Cette crise, elle a commencé avant mon élection. Elle a commencé à l'automne de 1973, vous vous rappelez la guerre de Kippour et vous vous rappelez l'embargo sur le pétrole et la première augmentation des prix du pétrole. Donc, elle avait commencé avant mon septennat. Alors, une crise, par quoi ça se traduit-il normalement ? Ca se traduit par une baisse du niveau de vie, et ça se traduit par une augmentation des personnes sans travail `chômeurs`. Qu'est-ce qui s'est passé en France ? Donc, simplement trois chiffres. 31 décembre 1973 et 31 décembre 1980. Le niveau de vie des Français et, vous pouvez me croire, les chiffres que je vous cite, je les ai recherchés et travaillés, ce sont des chiffres statistiques incontestables. Le niveau de vie des Français, dernier trimestre de 1973, dernier trimestre de 1980, c'est les derniers chiffres connus. Si c'est 100 en 1973, c'est 122 en 1980, plus 22 %.

- J.M. CAVADA.- Une question, pardon. Si on avait 100 francs en 1973, avant la crise, malgré la crise en 1980, vous affirmez qu'on en a 122.

- LE PRESIDENT.- On en a 122. C'est le niveau de vie individuel des Français qui est passé de 100 à 122, alors qu'ils croient, et qu'on leur dit naturellement que leur niveau de vie a baissé au cours de la période. D'ailleurs la production de la France, qui est parallèle à celle du niveau de vie, est passée de 100 à 121,7 ou 8, le même chiffre. Donc le niveau de vie a progressé pendant la crise.\

`Réponse` Deuxième chiffre. Le nombre de Françaises et de Français salariés. Il y avait, le 31 décembre 1973, comme nombre de salariés : 17250000 salariés en France. Pourquoi je cite ce chiffre des salariés, on pourrait citer d'autres chiffres, c'est parce que c'est le chiffre le mieux connu. Parfaitement vérifiable par toutes sortes de statistiques. Le 31 décembre 1980, quel était le chiffre, le nombre des salariés en France. C'était 17800000, donc un chiffre en augmentation, c'est-à-dire, comme vous le voyez, plus 550000.

- J. LEFEVRE.- Et parallèlement la population a augmenté de combien, monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Alors, nous allons y venir parce qu'il y a la population et la population active. Mais il faut savoir que pendant la crise les choses sont simples. Le nombre de personnes qui sont salariées en France est supérieur de 500000 au nombre de personnes qui étaient salariées au début de la crise. Le nombre a augmenté.\

`Réponse` La troisième chose, c'est la réduction des inégalités, poursuivie pendant la crise, alors que normalement dans une crise les inégalités s'accroissent, un chiffre : le minimum vieillesse, avant mai 1974, exprimé en francs d'aujourd'hui, n'est-ce pas, était de 28,20 francs, en francs d'aujourd'hui, une personne âgée touchait 28,20 francs, aujourd'hui elle touche, en francs d'aujourd'hui, 46,60 francs. Je répète, les deux chiffres sont en francs d'aujourd'hui, car en francs d'autrefois, c'était 14 francs. Alors, nous disons aujourd'hui 28,20 francs - 46,60 francs, augmentation : 65 %.

- Y. MOUROUSI.- Ca vous paraît suffisant, monsieur le Président ? 46,60 francs ?

- LE PRESIDENT.- J'estime, si vous voulez, que dans une période de crise économique, avoir réussi à faire progresser le sort d'une catégorie très nombreuse dans ces proportions, constitue d'abord le record du monde de la progression et ensuite un effort considérable. Et ça pose un problème qui est celui des charges qui pèsent sur l'économie française. On vous dit "il y a trop de charges". Il faut savoir que pendant cette période, si les charges ont augmenté, et pourquoi ? C'est à cause de deux dépenses sociales. ca n'est pas l'Etat. Le prélèvement de l'Etat sur

l'économie française n'a pas bougé au total de 1974 à 1980. Il n'a pratiquement pas bougé. Il a monté un peu en 75-76 `1975 ` 1976`, il s'est stabilisé à 18 %, prélèvement de l'Etat. Par contre le prélèvement social a augmenté, c'est un prélèvement qui est redistribué. Il a été redistribué à qui ? A trois catégories : aux malades, ce sont les dépenses de l'assurance-maladie £ aux personnes âgées et aux chômeurs. Les malades et les personnes âgées ont touché en plus de ce qu'elles touchaient à l'origine, 100 milliards de francs. Les malades et les personnes âgées. Eh bien pouvait-on arrêter tout progrès social pendant la\

`Réponse` Alors, l'emploi ? Je ne sais pas si on peut enlever cette feuille...

- J.M. CAVADA.- Oui, je vous en prie...

- LE PRESIDENT.- ... sans enlever tout le dispositif.

- L'emploi ? Vous avez donc vu que le nombre des salariés en France au-cours de la période. Ce que personne ne croit. J'espère qu'au-cours de la campagne `campagne électorale`, nous ferons passer cette idée. Alors, les chômeurs. Il y avait en, à la fin 1973, 441000, disons 440000 demandeurs d'emplois en France. Fin 1980, il y en a 1515000. Ca c'était fin 1980, le chiffre a d'ailleurs augmenté en janvier et en février, vous avez cité un chiffre supérieur. Ca, ça a été la progression du nombre des demandeurs d'emplois. Cela s'explique comment ? Eh bien ça s'explique par l'augmentation de notre population au-cours de la période. Nous avons pu créer quelques emplois, 500000, mais nous n'avons pas pu en créer assez pour faire face à l'arrivée massive des jeunes. Les jeunes, il en arrivait 750000 par an, arrivée des jeunes. Au début de mon septennat, sur ces 750000, vous en aviez plus de 200000 qui n'avaient pas de formation professionnelle. Et, en 1980, le nombre est tombé aux alentours de 85000. Comme ces 750000 jeunes arrivent, comme les retraités, eux, sont peu nombreux à partir... on a 60 ans à l'heure actuelle quand on est né pendant la guerre de 14 `1914`. Et 65 ans. Donc ils sont peu nombreux à partir. Vous aviez 750000 jeunes qui arrivent, 500000 retraités qui partent, 250000 demandeurs d'emplois en plus par an. Alors qu'est-ce qu'il faut, qu'est-ce qui a été fait ? Eh bien d'abord il fallait améliorer la formation professionnelle, je l'ai dit tout à l'heure, et ensuite chercher systématiquement des emplois pour ces jeunes. Et c'est ce qui a été entrepris, vous le savez, par les pactes successifs pour l'emploi des jeunes.\

`Réponse` Mais alors pourquoi maintenant, et c'était votre question, je regarde l'heure, parce que vous savez, je ne veux pas abuser de votre temps, mais pourquoi maintenant peut-on avoir des perspectives meilleures ? C'est d'abord parce que le phénomène démographique change. La plus mauvaise année au point de vue de l'augmentation de la population active a été 1980.

1981, légère diminution. 82, 83, 84, diminution. Donc le surplus pour lequel il faudra trouver...

- Y. MOUROUSI.- Ce n'est pas ce que prévoient... Ce n'est pas ce que prévoient les experts qui vont jusqu'à 84 `1984` pour l'augmentation régulière.

- LE PRESIDENT.- Non, non. Là, l'augmentation, déjà le chiffre de 81 `1981`, est plus faible que 80 `1980` etc. La diminution ne deviendra très sensible qu'à-partir de 85 `1985`. Mais il y a déjà une diminution et comme nous allons vers une diminution nous pouvons donc prendre, et ce sera un premier ensemble des mesures que je proposerai, des mesures d'anticipation. Quand un phénomène est en-train de vous échapper, vous ne pouvez malheureusement rien faire, quand au contraire vous voyez l'horizon se rapprocher, on peut prendre des mesures d'anticipation, c'est-à-dire en gros faciliter certaines retraites volontaires naturellement, mais dans des conditions favorables, de façon à recruter des jeunes et coupler des anticipations de retraites avec des recrutements de jeunes.

- Première direction.\

`Réponse` Deuxième direction, les travailleurs émigrés.

- Il y a en France à l'heure actuelle 1490000 travailleurs émigrés `immigrés`. Voyez d'abord, c'est à peu près du même ordre de grandeur que la situation de l'emploi : 1490000, il y en avait en 1973, 1725000. Nous avons donc diminué l'émigration `immigration` (moins de 135000). Alors nous avons diminué le nombre des travailleurs émigrés. Quand je parle des travailleurs émigrés, je mets à part les travailleurs émigrés européens £ ceux de la Communauté `CEE` ou les candidats à l'adhésion, espagnols et portugais, c'est donc à l'heure actuelle, en dehors d'eux,

1500000. Et bien, je considère que sur plusieurs années et à partir d'un système uniquement incitatif, la France ne va pas prendre des mesures naturellement brutales de départs de travailleurs qui sont installés et qui vivent dans notre économie, mais à partir d'un système incitatif qui est actuellement en préparation, nous devons pouvoir réduire ce nombre en quelques années de quelques centaines de mille. Et si nous combinons à la fois l'anticipation des mesures démographiques, un départ beaucoup plus rapide mais progressif de travailleurs émigrés, et enfin le perfectionnement de nos mécanismes de formation des jeunes, nous pouvons aboutir à l'équilibre. Pour la formation des jeunes, je cite un chiffre. Quand j'ai été élu, il y avait par an, 70000 apprentis en France, et pour la rentrée de 1980, il y a eu 125000 apprentis, donc, il y a, comme vous le voyez, 55000 apprentis de plus que nous avons réussi à mettre en formation et je suis convaincu qu'il y a encore d'autres branches de formation dans lesquelles nous pouvons développer la formation des jeunes. Donc, ce sont les directions dans lesquelles on peut trouver, proposer des solutions au problème.\

P. DUHAMEL.- Cela veut dire, monsieur le Président, que vous pouvez affirmer aux Français ce soir que l'on n'arrivera pas au chiffre sombre et dur prévu, pronostiqué, par les experts, les experts français comme les experts européens et occidentaux, 2 millions, 2 millions et demi de chômeurs dans les années à venir ?

- LE PRESIDENT.- Non, je trouve que c'est un sujet sur lequel, véritablement, on doit refuser de parler avec légèreté, dont je ne parlerai pas avec légèreté, mais les mesures sur lesquelles je travaille à l'heure actuelle qui sont donc des mesures qui sont décrites dans leurs détails, au fur et à mesure du déroulement de la campagne présidentielle devraient permettre d'aboutir à offrir des emplois à tous les jeunes qui se présenteront sur le marché du travail dans les années à venir. Et si nous poursuivons d'autre-part, notre croissance économique, qui, elle, crée des emplois pour les personnes actives plus âgées, nous devons revenir vers une situation d'équilibre et je serai amené à préciser dans le détail cet engagement.\

P. DUHAMEL.- J'ai remarqué dans votre calcul, monsieur le Président quand même que le déclin démographique, en quelque sorte est une chance, indirectement, alors est-ce qu'au contraire ce n'est pas un malheur pour la France que le déclin démographique se précise ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez, ce n'est pas un déclin démographique, c'était le fait, non pas le fait que le nombre de jeunes diminue, c'est le fait que le nombre de retraités augmente et c'est qu'il y avait peu de Français nés pendant la guerre de 14 - 18 ` 1914 ` 1918 ` , et donc il y a peu de retraités. Ce n'est pas le nombre des jeunes qui va diminuer, c'est le nombre des départs à la retraite qui va augmenter, quand on va passer aux Français qui sont nés à partir de 1919 - 1920 qui, actuellement ne peuvent pas partir à la retraite, qui ont moins de 65 ans, on va s'apercevoir qu'il y a là des classes beaucoup plus nombreuses et donc on va tendre à l'équilibre. Ca n'est donc pas le déclin démographique, et au contraire, vous avez noté qu'à la suite de la politique familiale qui a été suivie, et à la suite peut-être d'un certain renouveau de l'esprit de la famille en France, que je salue et dont Mme PELLETIER a été un agent très actif que j'ai pris à côté de moi dans cette campagne ` campagne électorale ` où elle a quitté, vous l'avez vu, sans formalités le Gouvernement. On a assisté, en 1980 à une certaine reprise de la natalité, et la politique d'aide aux familles nombreuses doit être poursuivie dans les années à venir.\

J. LEFEVRE.- On connaîtra à peu près quand votre plan de lutte contre le chômage ?

- LE PRESIDENT.- Vous le connaîtrez, je vous indique déjà les orientations, je m'adresserai aux jeunes, et c'est aux jeunes que je compte parler directement le plus concrètement de ce sujet et ensuite, comme ce sont des sujets qui supposent une discussion approfondie, je me prêterai à des interrogatoires, des interviews (je crois que ce mot anglais fait partie de notre vocabulaire) ou des entretiens avec la presse écrite parce que j'estime que c'est un sujet dans lequel il faut entrer dans le détail des propositions.\

J. LEFEVRE.- Il y a quand même eu des plans, des propositions qui ont été faites par d'autres candidats, nationalisation de neuf groupes, création massive d'emplois publics, retraites à 60 ans, réduction de la semaine de travail à 35 heures, c'est le programme, disons pas encore définitivement, mais enfin les orientations de M. MITTERRAND et du plan socialiste pour cette

campagne et vous dites, ce n'est pas réalisable, ce n'est pas crédible ?

- LE PRESIDENT.- Je ne connais pas le détail de ce programme, les experts, vous-mêmes, discutez ce programme. Mais il faut bien voir que nous avons les expériences qu'on observe autour de nous. Il y a deux politiques qui sont sûres d'échouer. Comme elles sont sûres d'échouer, je ne les proposerai pas aux Français.

- La première politique c'est la politique étatique : c'est-à-dire on va recruter des fonctionnaires, on va nationaliser des secteurs & il y a un pays qui a fait cela, ce sont nos voisins britanniques, c'est ce que le Gouvernement travailliste a fait en Grande-Bretagne, et vous avez vu l'état de l'industrie britannique : à l'heure actuelle il y a 2 millions et demi de chômeurs en Grande-Bretagne, 2 millions et demi malgré leurs ressources considérables de pétrole et il y a des pans entiers de l'industrie britannique qui ont disparu & on a peut-être nationalisé l'industrie automobile mais actuellement les Japonais la rachètent ! Et l'industrie sidérurgique britannique est dans une difficulté très supérieure à la nôtre où nos deux entreprises luttent avec difficulté, mais luttent pour maintenir leur activité et leur emploi.

- Dans la solution qui consiste à créer des emplois non productifs et donc non rémunérateurs pour la société c'est une solution qui est assurée de l'échec au bout de deux ou trois ans, cet échec a un nom très simple, c'est la faillite. Et tout ce qui consiste à dire que l'on recrutera des personnes sans contrepartie de travail compétitif c'est la certitude de la faillite.\

`Réponse` Alors l'autre solution : c'est la politique - on évoque Mme THATCHER, on évoque REAGAN - ce sont des politiques qui appliquées à la France seraient extraordinairement dangereuses socialement & parce que ce sont des politiques qui acceptent le ralentissement de l'économie. Et, par exemple, je peux vous dire que l'année prochaine l'économie britannique sera à nouveau en déclin, c'est-à-dire qu'il y aura une baisse de la production en Grande-Bretagne. Et que ces politiques qui consistent à libérer certaines forces de l'économie, ce qui est sain, lorsque c'est poussé à la limite aboutissent à des situations d'emploi et de conjoncture qui sont totalement inacceptables, qui s'accompagnent de taux d'intérêt de 20 % & puisqu'à partir du moment où on crée de grands déficits on les finance par l'emprunt et les emprunts atteignent des taux aux Etats-Unis 19 %, la Grande-Bretagne atteint 22 %. Vous imaginez les agriculteurs français, les éleveurs français à l'heure actuelle avec des crédits aux taux de 22 % ! Vous imaginez la construction en France avec des taux d'intérêt de 20 % ! Eh bien je suis persuadé qu'il y aurait une révolte au bout de quelques mois ! Or ces politiques, qu'on appelle des politiques monétaristes, qui consistent à raréfier la quantité de monnaie, c'est un super encadrement du crédit et c'est accepter des taux d'intérêt qu'à mon avis les Français, et je les comprends tout à fait, n'ont aucunement l'intention d'accepter. Donc il faut se situer dans une politique médiane.\

J.M. CAVADA.- Dans une période de crise je crois, monsieur le Président, que les chiffres ont naturellement leur impénétrable réalité, mais vous aviez dit à votre adversaire politique en 1974 qu'il n'avait pas le monopole du coeur. J'aurais tendance à vous demander si en matière de chômage, un chômeur est une personne aussi qui souffre au fond, et sans faire de misérabilisme c'est une vérité, avez-vous quelque chose à dire en dehors des perspectives chiffrées, qui est la responsabilité d'un homme qui conduit l'Etat, au titre du coeur, à ceux qui sont sans emploi. Qu'est-ce qu'il faut leur dire et qu'est-ce que vous leur proposez ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faut surtout leur dire la vérité. N'est-ce pas je reçois beaucoup de lettres, et des lettres d'ailleurs que je lis moi-même bien entendu et qui décrivent des situations de très grande détresse, d'ailleurs souvent, je vous dirai, avec beaucoup de dignité parce que les Français sont des gens dignes et qui dans leurs épreuves gardent leur dignité. Je crois qu'il faut surtout leur dire, n'est-ce pas, que ce que nous faisons - et ce que nous ferons parce que tout ça ne commence pas d'aujourd'hui, ce n'est pas la campagne `électorale` n'est-ce pas qui me fait commencer - ce que nous faisons et ce que nous ferons apportera une solution à leurs problèmes. Je crois que c'est cela. Je crois qu'ils ne demandent pas qu'on leur dise des bonnes paroles et qu'on les trompe, parce qu'ils ont du jugement, ils savent très bien qu'on les trompe ! Non, ils demandent à pouvoir croire que ce qu'on fait apportera une solution à leurs problèmes.\

`Réponse` Et il y a une des choses que nous avons faites et que je considère comme vraiment

réponses. En fait, c'est une des choses que nous avons faites et que je considère comme vraiment un des grands actifs de la France, on ne peut pas entrer dans le détail, c'est la politique de l'énergie. Parce que ce qui est très frappant dans les programmes de tout le monde, et notamment dans le monde y compris les programmes étrangers qu'on nous cite en exemple, c'est qu'ils ne vont pas au fond du débat : le débat c'est que nous avons été victimes de l'augmentation du coût de l'énergie, et que ça a entraîné des quantités de conséquences. Or nous, les Français, nous sommes depuis 1975 les seuls dans le monde à avoir traité à fond le problème ! Sachez qu'à l'heure actuelle - je cite ces chiffres parce que j'en parlais récemment avec les responsables - lorsqu'une usine va se construire en France et qu'elle utilisera l'énergie électrique, son énergie électrique lui coûtera moitié moins cher que si elle fonctionnait au fuel ! Et nous pouvons fournir cette énergie électrique parce que nous avons fait nos centrales nucléaires - donc l'industrie française va pouvoir se développer et s'équiper. Et quand vous regardez l'année 1990 - et c'est pour ça que l'horizon est un horizon vers lequel nous allons vers un progrès - à l'heure actuelle le prélèvement pétrolier sur la France, c'est-à-dire ce qu'on nous prend, représente 4,7 % de la production française totale, bon on nous prend 4,7 % - eh bien nos programmes en-cours, tels qu'ils ont été décidés et tels qu'hélas vous savez bien que les grands responsables voulaient s'y opposer en annonçant l'arrêt des constructions, les moratoires, je ne sais quoi, ces programmes nous permettront de ramener ce 4,7 % à moins de 2 %. En 1990 la France n'aura plus à prélever sur ses ressources que 2 % pour ses achats de pétrole. Ces programmes nous permettront de ramener de 4,7 % à moins de 2 %. En 1990, la France n'aura plus à prélever sur ses ressources que 2 % pour ses achats de pétrole. Elle sera donc tirée d'affaire.\

P. DUHAMEL.- Monsieur le Président, sur-le-plan économique, pendant l'ensemble de votre septennat, comme sur d'autres -plans, vous vous êtes présenté comme un libéral mais en même temps, vos adversaires politiques vous ont peint en laxiste, en faible, en homme du compromis. Alors que serez-vous si vous êtes réélu, est-ce que vous serez le libéral inguérissable dont vous parliez dans un de vos récents discours ?/ LE PRESIDENT.- Monsieur DUHAMEL, je suis un libéral inguérissable. Et ce que je vous disais tout-à-l'heure sur la manière dont j'ai enduré sans les poursuivre les attaques indignes, bien c'était la preuve d'un libéral inguérissable, il était très facile que un jour, je dise : mais ça suffit, et que je laisse faire les poursuites suivant ce que la loi me permettait de faire. Je ne l'ai pas fait./ Nous avons pris en-matière économique la plus grande décision qui a changé le cours de l'économie française qui a été la libération des prix après les élections de 1978 et je souhaite, qu'avant l'élection présidentielle, tout soit terminé à cet égard. Et s'il y a encore des petits secteurs, des complications, etc., tout soit terminé à cet égard. C'est la plus grande décision qui aura changé l'orientation vers la liberté de l'économie française./ Alors, quand on est comme moi, c'est-à-dire qu'on évite les solutions extrêmes parce qu'on ne veut pas que son pays soit déchiré et si il y a des solutions extrêmes en France, la France sera déchirée. La France ne supportera, je vous préviens, ni une politique d'extrême droite, ni une politique d'extrême gauche. Elle ne supportera ni l'un ni l'autre. C'est une illusion de le croire, n'est-ce pas. Et bien quand on suit une telle politique naturellement les extrêmes vous attaquent en même temps et vous disent votre politique est une politique je ne sais pas comment vous dire, enfin, (les adjectifs que vous employez).

- Y. MOUROUSI.- Elle n'a pas été laxiste.

- LE PRESIDENT.- Dans aucun domaine. Nous avons mis fin aux problèmes régionaux les plus douloureux et les plus pénibles. Il y en avait. Ecoutez je vous cite quelques exemples, mais il faut se rappeler.\

Y. MOUROUSI.- A propos d'exemples et de problèmes moraux, en sept ans le problème de la peine de mort en France en est à peu près au même point. Il y a eu des ouvertures pour des débats possibles. Aujourd'hui, il y a cinq condamnés à mort dans les prisons françaises. Il y en avait sept il y a quelques jours. La décision de la Cour de Cassation mène cinq condamnés à mort à attendre une décision. Est-ce que ce problème de la peine de mort dans notre justice sera un problème qui sera vraiment évoqué prochainement, jamais, définitivement abandonné ou que vous soumettez à une instance quelconque.

- J.M. CAVADA.- Est-ce que vous prendrez une décision avant les élections pour les cinq condamnés à mort ?

- Alors il y a deux questions. Nous sommes ensemble depuis 1h 07 monsieur le Président. Si vous le voulez bien, disons qu'on va accélérer nos questions et obtenir de vous quelques réponses sur des points très précis qui nous intéressent.

- LE PRESIDENT.- Très volontiers. D'abord, j'ai dit que j'exercerai ma fonction de Président de la République jusqu'au bout et elle s'arrête à une date qui est la date de mon élection. Je remplirai les obligations de mon mandat jusqu'au bout. Et si j'ai des décisions à prendre, elles seront prises.

- La peine de mort a été appliquée du temps de ma présidence vous le savez et je considère qu'à l'heure actuelle, le Gouvernement ne doit pas proposer au Parlement, l'abolition de la peine de mort. J'estime qu'un tel changement ne peut intervenir que dans une société apaisée dont les membres ont confiance pour leur sécurité et aussi longtemps que cet apaisement ne sera pas ressenti par le corps social français, ce serait aller contre la sensibilité profonde du peuple français et j'estime qu'on n'a pas le droit d'aller contre la sensibilité profonde d'un peuple qu'on représente ou qu'on gouverne.\

Y. MOUROUSI.- Vous parliez il y a un instant de ces critiques sur la faiblesse, le goût du compromis, monsieur le Président. Elles vous ont également été portées à propos de la politique étrangère, notamment sur la réaction pas assez rapide sur l'Afghanistan ou sur le fait d'avoir été rencontrer M. BREJNEV, entre guillemets, en le "cautionnant" à Varsovie. Alors votre réponse sur ces sujets.

- LE PRESIDENT.- Oui, volontiers. D'abord, vous savez, quand vous regardez la collection des critiques qui m'ont été adressées, vous voyez qu'elles sont alternatives. Par exemple, tout-à-l'heure, vous parliez du protocole. On m'a reproché au début l'excès de ma simplicité, on m'a reproché ensuite l'excès du protocole. Les uns me disent autoritariste, les autres me disent laxiste. La vérité, c'est que je cherche dans ce peuple de sagesse, dans ce peuple de raison, la vérité commune. Et cette vérité commune, en effet, elle comporte des éléments qui sont parfois contradictoires.

- Alors la faiblesse. Je vous rappelle qu'il y avait des manifestations de désordre en Bretagne. Elles ont complètement disparu. Je vous rappelle qu'il y avait des comités de soldats dans l'armée quand je suis arrivé, qu'on distribuait des tracts aux permissionnaires, Gare du Nord et Gare de l'Est. Vous devez le savoir monsieur MOUROUSI. Tout ceci a complètement disparu.\

` Réponse `

- Nous avons fait l'effort de défense le plus considérable qui ait été réalisé en Occident de 74 ` 1974 ` à 80 ` 1980 ` . C'est nous qui l'avons fait et j'ai fait disparaître les désordres qui existaient à l'époque. où est la faiblesse ? Alors par contre, par contre, j'ai agi pour la paix et si je suis élu, je continuerai d'agir pour la paix. Et je ne veux pas qu'on trompe l'opinion française sur ce sujet. Ce qu'on appelle la faiblesse, ça consiste à être faible dans ses moyens. Or, je vous répète, j'ai trouvé une situation de défense en France n'est-ce pas, qui comportait de graves faiblesses. Lorsque nous avions un otage au Tchad, en novembre 1974, j'ai demandé à notre Etat-Major de prévoir le fait qu'on irait la chercher par nos moyens militaires et on m'a dit, nous n'en sommes pas capables. On était en 1974. Trois ans plus tard, nous faisons Kolwesi parce que nous avons réorganisé nos forces. Donc, nous avons, à l'heure actuelle, les Français doivent le savoir, la troisième puissance militaire du monde et au fur et à mesure qu'entrent en service nos nouveaux moyens, nous ne serons pas dans une situation de faiblesse, nous serons dans une situation de force : la troisième puissance militaire du monde. Par contre, je suis pour le dialogue £ parce qu'il y a eu trop de conflits sanglants dans l'histoire, y compris chez nous, qui auraient peut-être pu être évités £ s'il y a un conflit dans le monde, les victimes seront ici, parce que lorsqu'il y a des guerres en Europe, il y a des millions de morts £ lorsqu'il y a des guerres ailleurs, vous les voyez, vous en faites d'ailleurs le compte-rendu dans les nouvelles, il n'y a que des morts, c'est d'ailleurs très triste, mais enfin ça n'est pas du tout comparable, l'accumulation des armements et l'acharnement militaire de nos peuples font qu'il y a des millions de morts chez

nous. Or il y a des guerres que des dialogues jusqu'au bout auraient peut-être évitées et par exemple, par exemple est-ce que la guerre de 70 ` 1870 ` n'aurait pas été évitée s'il y avait eu un dialogue, c'est aux historiens bien entendu de le savoir. Eh bien, j'estime qu'il faut dialoguer avec ces grands interlocuteurs, et que c'est le rôle de la France, et donc, je continuerai.\

Y. MOUROUSI.- Jean-Marie CAVADA faisait allusion tout à l'heure à une phrase prononcée par vous et qui a été certainement pour beaucoup en 74 dans votre élection, en vous adressant à M. MITTERRAND, vous parliez du "monopole du coeur"...

- LE PRESIDENT.- Oui, c'est une improvisation...

- Y. MOUROUSI.- On peut se demander en vous écoutant si vous ne vous attribuez pas en quelque sorte le monopole de la sagesse.

- LE PRESIDENT.- Non, je ne m'attribue pas le monopole, parce que, je regrette, je ne pense pas dans ce débat aux autres, je crois qu'il faut quand même que vous vous souveniez que je suis un Président sortant et que donc, ce à quoi je pense, c'est ce qui m'est arrivé depuis 7 ans, ce que j'ai fait, et je pense aux diverses décisions, aux diverses situations, et je cherche à savoir si j'ai agi de façon juste pour la France, mais je cherche à le savoir par -rapport à ce que j'ai fait, et non pas par -rapport à ce que d'autres feront, mais sachez que la fermeté, c'est le sang-froid £ j'ai connu dans l'existence beaucoup de matamores, mais chacun de nous en a connu d'ailleurs, ce ne sont pas les gens fermes et les gens courageux, les hommes courageux que j'ai connus dans la guerre et dans la paix ce sont les gens de sang-froid et un pays comme la France, avec nos moyens ` armes ` nucléaires, avec nos responsabilités au carrefour de toutes sortes de choses doit être conduit avec sang-froid, et c'est pour cela que c'est une attitude qui est et restera la mienne.\

J.M. CAVADA.- Alors nous avons je crois, maintenant encore une minute à peu près pour donner une conclusion nette et propre à cette émission, vous avez mené la campagne de 74 ` 1974 ` sur le ton de la réforme, sur le changement dans la continuité, qu'est-ce que vous allez proposer comme thèmes dominants si je puis dire, dans votre campagne de 81 ` 1981 ` ?

- LE PRESIDENT.- Il y a d'autres questions, ou c'est la dernière ?

- J.C. BOURRET.- J'avais juste une question à vous poser qui rejoint un petit peu celle-ci, quel est selon vous le plus grave échec de votre septennat et son plus beau succès ?\

P. DUHAMEL.- J'avais une toute petite question à vous poser sur les femmes, monsieur le Président, vous en avez parlé tout à l'heure, c'était un des sujets intéressants du septennat nous avons dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas de candidate représentant un courant important, on sait qu'il y en a deux, l'une pour Lutte Ouvrière ` Arlette LAGUILLER ` , l'autre pour le PSU ` Huguette BOUCHARDEAU ` mais qui ne représentent pas un grand courant politique en France, est-ce que dans votre second septennat si vous êtes élu, vous irez beaucoup plus loin et beaucoup plus vite pour la participation des femmes à la vie politique ? Par exemple, une femme Premier ministre, par exemple ...

- LE PRESIDENT.- J'irai beaucoup plus loin et beaucoup plus vite, j'observe que ce que j'ai pu contribuer à faire, c'est-à-dire la réputation de certaines femmes dans la vie politique française, l'élection de l'une d'elles à la tête de l'Assemblée parlementaire européenne, que c'est un premier pas, un premier succès collectif, mais que nous devons aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin. Alors votre question, M. BOURRET ?\

J.C. BOURRET.- Alors, le plus grave échec selon vous, et le plus beau succès de votre septennat ?

- LE PRESIDENT.- Non, le plus grave échec, c'est le fait de ne pas avoir pu régler le problème de l'emploi dans des conditions qui m'auraient donné la paix de l'esprit et du coeur.\

P. DUHAMEL.- Ce que vous avez le mieux réussi ?

- LE PRESIDENT.- Mieux réussi, l'amélioration de la situation des personnes âgées, le programme électro-nucléaire donnant l'indépendance à la France.

- J.M. CAVADA.- Je vous remercie de votre participation à cette émission...

- LE PRESIDENT.- Non, mais attention, vous m'avez enlevé votre dernière question...

- J.M. CAVADA.- Eh bien, oui, je pensais que c'était votre conclusion, pardon, je vous en prie...

- LE PRESIDENT.- Non. pas du tout. c'était la réponse... Lorsque j'ai été élu en 1974. j'ai vu

... LE 1^{ER} SEPTENNAT. Rien, pas de quoi, c'était la réponse. Lorsque j'ai été élu en 1977, j'ai vu qu'il y avait une crise, bien entendu, et j'ai vu qu'il y avait de graves injustices dans la société française, que j'ai essayé de corriger, pas tout seul, naturellement, avec les institutions, Gouvernement et Parlement. Nous l'avons entrepris pour les personnes âgées, nous l'avons entrepris pour les handicapés, nous avons conduit une action pour les problèmes de la femme, pas seulement la situation de la femme dans la société, mais aussi la situation matérielle de la femme : retraite, femme seule, et autres problèmes des femmes.

- Je pense que si je conduis le destin de la France pour un septennat suivant, ce sera le problème de la jeunesse qui sera le problème central, parce que, mon second septennat serait consacré à la préparation de l'avenir pour la France, je crois que nous sommes sortis d'un certain monde, que nous entrons dans un nouveau monde, et que nous devons préparer la France pour que la France soit l'élite de ce nouveau monde, que ce soit le pays le plus capable, le plus organisé, et celui qui résolve le mieux ses problèmes économiques, sociaux et culturels, et c'est évidemment à la jeunesse de le faire. Ce sera donc autour des problèmes de la jeunesse, éducation, grands problèmes pour la France, formation et emploi et également culture, que je développerai les grands thèmes de ma campagne.\